



# 72

SNUipp65 BP 841 65 000 Tarbes Cedex

siège : ancienne Ecole Jules Ferry / 5, rue André Breyer à Tarbes

tél : 05 62 34 90 54

fax : 05 62 34 91 06

courriel : [snu65@snuipp.fr](mailto:snu65@snuipp.fr)

site : <http://65.snuipp.fr/>

**c'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>**

**merci de communiquer ce message à tous les personnels**

chers collègues,  
vous accèderez à la nouvelle liste de postes pour le 2nd mouvement qui vient d'être mise en ligne par la DIPER en cliquant sur ce lien : <http://web.ac-toulouse.fr/web/dsden-hautes-pyrenees/>

Avant de l'enregistrer sur votre ordi, renommez votre précédente liste pour ne pas risquer d'envoyer la précédente à la DIPER.

Vous devez adresser par courriel uniquement, la liste de tous les postes sans la modifier et après avoir numéroté chacun dans votre ordre de préférence de 1 à 73, 1 étant votre poste préféré.

Ce qui change dans la nouvelle liste :

- 2 postes supplémentaires apparaissent : n° 52 : adjoint mat Lapacca Lourdes et n° 53 : adj élem Luz-Saint-Sauveur.
- quelques modifications sur la nature des supports que nous avons mises en rouge dans notre liste jointe.
- la numérotation des postes a changé à partir du n° 40 puisqu'il manquait 4 lignes et que 2 postes ont été ajoutés.

La nouvelle liste compte donc 73 postes.

Vous enregistrez ce dernier document sur votre ordi en l'identifiant uniquement avec vos NOM et Prénom.

Vous envoyez ce document en pj à la DIPER : [ce.ia65-gc@ac-toulouse.fr](mailto:ce.ia65-gc@ac-toulouse.fr) avant le 3 juillet, 8h délai de rigueur.

Vous demandez un accusé de réception ou de lecture.

Vous mettez le SNUipp-FSU65 en destinataire dans la ligne Cc: [snu65@snuipp.fr](mailto:snu65@snuipp.fr)

Nous avons un GT vendredi matin de 8h30 à 10h30 avant la diffusion des résultats. Vous connaîtrez donc votre affectation à l'issue de cette réunion.

quelques explications sur les intitulés :

DCOM = décharge de direction

DE 1 cl = direction école 1 cl. (Seule l'école d'Adast est une Classe Unique avec tous les niveaux. Les autres sont des écoles à 1 cl dans un RPI, ce qui signifie que les élèves sont regroupés par niveaux dans les différentes classes du RPI)

la mention "Collègue faisant intérim de direction" signifie qu'un adjoint de l'école est volontaire pour assurer cet

joëlle noguère



Si vous attendez d'avoir un problème pour contacter le syndicat,  
le jour où vous aurez un problème il n'y aura peut-être plus de syndicat ...

**Syndiquez-vous  
maintenant !!!**